

Écoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le harcèlement sexuel n'a pas lieu qu'en contexte festif

Selon la plus grande enquête réalisée à ce jour en Belgique francophone, une personne sur trois rapporte avoir été victime de harcèlement moral dans l'enseignement supérieur. Un autre objectif de la recherche Behaves était d'évaluer les violences sexistes et sexuelles ; 29,7 % des répondants (étudiants, doctorants et membres du personnel) disent en être victimes.

CHARLOTTE HUTIN

Depuis leur arrivée dans l'enseignement supérieur, 33,8 % des étudiants, doctorants et membres du personnel de l'enseignement supérieur rapportent avoir été victimes de harcèlement moral de la part d'une autre personne de leur établissement ; 8,4 % se disent victimes de violences ou de cyberviolences ; 29,7 % de violences sexistes et sexuelles ; 27 % de harcèlement sexiste ; 14,9 % d'un comportement sexuel non voulu ; 1,8 % de chantage sexuel en retour d'avancements professionnels ou académiques ; 1,3 % de viol.

Ces chiffres interpellants, dont *Le Soir* a pu prendre connaissance, sont issus de la recherche Behaves, la plus grande enquête réalisée à ce jour sur les situations de violence, notamment sexuelle, et de harcèlement dans l'enseignement supérieur francophone. Durant l'année 2023, l'ensemble des étudiants, doctorants et membres du personnel – des six universités, 19 hautes écoles et 16 écoles supérieures des arts (ESA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles – a été invité à répondre à une enquête en ligne (lire par

ailleurs). Ils et elles sont plus de 13.000 à avoir participé. « La force scientifique de notre étude a été d'intégrer toutes les formes de violences pouvant être vécues par les étudiants et les membres du personnel au sein des trois types d'établissements d'enseignement supérieur », notent les autrices de la recherche coordonnée par Fabienne Glowacz et Catherine Fallon, professeures à l'ULiège.

Cette étude fait suite à plusieurs vagues de dénonciations d'agressions sexuelles sur les campus universitaires, les collectifs féministes dénonçant l'inaction des établissements. Début 2022, c'est au tour d'un collectif d'une centaine de professeurs, scientifiques, membres du personnel de tirer la sonnette d'alarme. Ils demandent aux établissements d'enseignement supérieur de faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité. Le Parlement de la Communauté française se saisit alors de la question et un projet de recherche, via marché public, est lancé pour 250.000 euros à l'initiative de Valérie Glatigny, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur.

D'après l'étude Behaves, le harcèlement moral et le harcèlement sexiste sont les formes de vio-

Les deux motifs perçus le plus fréquemment par les victimes sont le fait d'être une femme et leur position dans la hiérarchie professionnelle

Fabienne Glowacz et Catherine Fallon
Autrices de l'étude

”



Cette étude fait suite à plusieurs vagues de dénonciations d'agressions sexuelles sur les campus universitaires.

© WERNER LEROOY.

lences les plus rapportées dans l'enseignement supérieur. « Les deux motifs perçus le plus fréquemment par les victimes sont le fait d'être une femme et leur position dans la hiérarchie professionnelle », analysent les chercheuses. Dans le cas des doctorants, il existe « des rapports très particuliers avec leurs promoteurs ». Pour toutes les formes de violence, à l'exception du harcèlement moral, les auteurs présumés sont majoritairement des hommes. « Il y a un problème éducatif persistant dans l'éducation des garçons, qui deviennent ensuite des hommes », soutient Françoise Bertieaux (MR), ministre de l'Enseignement supérieur. « Les établissements d'enseignement supérieur peuvent prendre des mesures allant jusqu'à la sanction si nécessaire, mais en amont de ça, il y a un énorme travail éducatif à faire. »

Parmi les auteurs, surtout des hommes

Parmi les étudiants, le harcèlement et les violences s'exercent le plus souvent entre pairs, mais quatre étudiants sur dix rapportent que l'auteur de harcèlement moral était un enseignant. « Les relations entre enseignants et étudiants sont structurées par un rapport instituant une autorité et un pouvoir sur la réussite académique, avec une crainte

des représailles et des conséquences néfastes pour la progression académique », pointe l'étude. Chez les membres du personnel (doctorants inclus), l'auteur présumé est le plus souvent un autre membre du personnel. Quant aux victimes, elles sont significativement plus nombreuses parmi les femmes, les personnes non binaires et les membres de la communauté LGBTQIA+ ; les femmes sont trois fois plus exposées au harcèlement sexiste.

Obstacle au parcours académique

L'étude Behaves explicite aussi les conditions dans lesquelles se déroulent les situations de violences. Les comportements sexuels non désirés peuvent se produire lors d'une activité festive (35,4 %) dans le cadre d'activités d'enseignement (25,9 %) ou dans le cadre de tâches liées au travail (20,2 %). « Alors que la prévention a surtout été centrée sur des espaces à risque, tels que les contextes festifs et espaces publics », avancent les chercheuses de l'ULiège, « les données montrent que les faits se produisent le plus souvent dans les es-

KROLL PRÉSENTE MAX TILGENKAMP

NADAL BATTU PAR ZVEREV À ROLAND-GARROS



44,7 %

D'après la classification du harcèlement moral existant pour les travailleurs (plus d'un comportement), 44,7 % des membres du personnel rapportent avoir été victimes, contre 27,5 % des étudiants et 34 % des doctorants.

29,5 %

Parmi les répondants, le harcèlement moral concernerait 29,5 % des étudiants. Ce groupe présente un taux de victimisation significativement plus élevé que les membres du personnel.

recommandations Comment lutter contre le harcèlement moral et sexuel ?

C.HN

Les résultats de l'étude Behaves montrent que le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles, se produisent au sein des trois types d'établissements d'enseignement supérieur. Aussi bien les étudiants, que les doctorants et les membres du personnel y sont confrontés. Dès lors, comment prévenir et faire face à ces situations ? A partir d'entretiens menés avec les représentants des établissements, l'étude Behaves met en évidence la variété des initiatives développées sur le terrain. « Certains découvrent la thématique, d'autres ont déjà construit un dispositif entier », notent les chercheuses de l'ULiège. Les répondants se disent démunis, « s'estimant sans ressource ni compétence pour développer des dispositifs adéquats ».

Du côté des victimes, le dévoilement des faits se fait surtout auprès des proches, tandis que le dévoilement auprès des autorités est peu fréquent, en particulier pour les violences sexistes. Parmi les raisons invoquées, l'étude met

en avant : l'incertitude quant à la gravité des faits, la méconnaissance des dispositifs existants et la crainte des représailles. Si plus de 60 % des répondants perçoivent leur établissement comme soucieux de leur bien-être, 36,7 % déclarent ne pas avoir confiance en leur école pour intervenir en cas de harcèlement. C'est particulièrement le cas dans les écoles supérieures des arts (43,7 %). Or, indique l'étude, « la réponse apportée par les établissements suite au dévoilement apparaît dans les récits comme un facteur déterminant pour l'évolution et la résilience des victimes ».

Les recommandations mises en évidence par l'équipe de l'ULiège visent : la prévention, la protection, la professionnalisation, le politique et l'évaluation.

En matière de prévention, il s'agit « d'opérer un changement de culture d'établissement », notent les chercheuses de l'ULiège. « La prévention ne se limite pas à la sensibilisation individuelle, mais nécessite des efforts pour adapter les processus organisationnels, le management et la conception du tra-